

ERES LFP VALORISATION

Rapport Annuel au 31 mars 2010

1. Rapport de gestion

- Identification de l'OPCVM

- Nature juridique
- Classification
- Affectation des résultats
- Orientation de placement

- Politique d'investissement

- Politique d'investissement du FCPE
- Rapport de gestion du fonds maître

- Divers

- Frais facturés au FCPE
- Procédure de sélection des intermédiaires
- Politique de vote
- Inventaire du portefeuille

2. Rapport du Contrôleur Légal des Comptes

- Comptes certifiés

- Bilan et hors bilan
- Compte de résultat
- Règles d'évaluation et de comptabilisation des actifs
- Evolution de l'actif net
- Complément d'informations

1. Rapport de gestion

Identification de l'OPCVM

Nature juridique : Fonds multi-entreprises régi par les dispositions de l'article 214-39 du Code Monétaire et Financier

Classification : Diversifié

Affectation des résultats : Capitalisation

Orientation de placement : ERES LFP VALORISATION est un nourricier du FCP PRO PATRIMOINE VALORISATION. L'objectif du fonds est d'obtenir, sur la durée de placement recommandée supérieure à 3 ans, une valorisation des actifs avec une participation significative à la performance des marchés actions, se traduisant par une performance supérieure à un indice de référence.

Changements intervenus au cours de l'exercice : néant

Politique d'investissement

Stratégie d'investissement

Au cours de l'exercice, le FCPE est resté investi en totalité dans le fonds Pro Patrimoine Valorisation, et à titre accessoire en liquidité

Performance du FCPE ERES LFP VALORISATION

	Performances des parts au 31/03/2010	Indicateurs de référence 50% Indice Euro MTS Global et 50% indice MSCI Europe
Parts P	24,04%	27,09%
Parts M	17.18%	
	Part M créée le 05/06/09	
Parts F	non activée	
Parts I	26,20%	

ERES LFP VALORISATION est un fonds d'épargne salariale qui permet de bénéficier des résultats de gestion de LA FRANCAISE DES PLACEMENTS à travers un investissement à 100% dans le Fonds PRO PATRIMOINE VALORISATION.

RAPPORT DE GESTION ANNUEL

PERIODE DU 01/04/2009 AU 31/03/2010

FCP Pro Patrimoine Valorisation

IDENTITE DU FONDS

Classification AMF : Diversifié

Affectation des résultats : OPCVM à parts de capitalisation

Objectif de gestion : Obtenir, sur la durée de placement recommandée, une valorisation des actifs avec une participation significative à la performance des marchés actions, se traduisant par une performance supérieure à un indice de référence composé à 50% de l'indice Euro MTS Global et à 50 % du MSCI Europe

Indicateur de référence : Euro MTS Global et MSCI Europe

Profil de risque : Le Fonds est exposé principalement à plusieurs facteurs de risque : risque de contre-performance des fonds sous-jacents, propre aux stratégies d'investissement développées par ces fonds ; risque de baisse des actions ou des OPCVM actions détenus en portefeuille ; risque de taux ; risque de change pour le porteur de parts résident de la zone euro ; risque de perte en capital.

CONTEXTE ECONOMIQUE : EVOLUTION DES MARCHES SUR L'EXERCICE

Les performances des indices boursiers et de tous les actifs risqués de 2009 méritent de rester dans les annales, au regard du chaos financier et économique traversé et du volte face opéré. Qui aurait pu croire il y a un an que les principaux indices boursiers des pays matures connaîtraient cette année une progression supérieure à 20%, voire 50% pour les petites capitalisations, et que les indices émergents progresseraient pour leur part de plus de 70% ? Cette progression quasi linéaire des indices, hormis quelques phases de respiration et de doute au second semestre, a débuté dès le mois de mars, sans attendre la publication des résultats trimestriels de juillet, qui ont surpris positivement dans la grande majorité et qui ont été confirmés lors des publications du troisième trimestre.

De même, l'extraordinaire réduction des coûts à l'émission des obligations crédit « corporate », provoquée par une demande accrue de ces papiers obligataires par les investisseurs à la recherche de rendement hors norme, dans un environnement de stabilité des taux bas, a permis à cette classe d'actifs de gommer tous les excès de la correction subie en 2008, retrouvant ainsi les niveaux d'avant crise. Les marchés ont donc anticipé la sortie de crise de l'économie mondiale, à coup d'aides publiques massives, de creusement des déficits, de politique monétaire très accommodante, et de l'extraordinaire progression des économies émergentes. Certes, les économies des pays matures sont effectivement sorties de récession depuis cet automne grâce à l'arrêt du déstockage historique. Cependant, les mesures de soutien sans limite mises en place par les gouvernements nationaux et l'organisation du sauvetage du secteur bancaire mondial ont été essentielles.

Aujourd'hui, les économies matures sont toujours « sous perfusion » et la dégradation généralisée du marché de l'emploi, ses conséquences sur la consommation, l'absence de projets d'investissements productifs et la fragilité du secteur immobilier US doivent inciter à conserver une certaine prudence. Néanmoins, les dernières publications macro laissent entrevoir une amélioration du côté de l'emploi US (le chômage US repasse sous le seuil des 10%) et la consommation privée ne fléchit plus. A moyen terme, l'enjeu est de mesurer si la consommation privée pourra durablement prendre le relais des plans de relances gouvernementaux. Y aura-t-il réalisation d'un cercle vertueux : plus d'emploi, plus de confiance, plus de consommation et plus d'investissement productif, etc... ?

Les marchés sont mitigés et les performances exceptionnelles des indices boursiers dans cet environnement économique encore déprimé ont été motivées par :

- Une logique de flux très favorable aux actions et obligations « corporate », au détriment du monétaire rémunéré à 0%.
- Une forte accélération des économies émergentes et la reprise du commerce mondial.
- Des résultats d'entreprise très supérieurs aux prévisions, en dépit d'une stagnation des chiffres d'affaires sur des niveaux médiocres, et obtenus par une politique aussi précoce que drastique de réductions des coûts.

En début d'année l'environnement économique s'est amélioré :

Aux Etats-Unis, les indices de conjoncture et de confiance des différents agents sont de bonne facture : Le PIB US du quatrième trimestre 2009 est en forte hausse à +5.4%, le déstockage est achevé et les destructions d'emplois sont en passe de disparaître. Après une première étape de remontée du taux de salaire horaire et des heures supplémentaires, l'économie US devrait prochainement recréer des emplois. Même si l'emploi progressera d'abord dans le secteur public - les entreprises privées hésitant à alourdir si tôt leurs coûts salariaux- ces créations d'emplois publics ou temporaires devraient protéger la consommation domestique et pérenniser ainsi la reprise économique.

En Europe, la croissance à peine positive est décevante mais la baisse de l'Euro devrait être favorable aux entreprises exportatrices.

Dans les pays émergents, les traces de la récession ont disparu depuis longtemps et les économies fonctionnent à plein régime (l'exemple de la Corée est éloquent !)

Du côté micro, les résultats du quatrième trimestre 2009 ont été, dans près de 80% des cas, supérieurs aux prévisions des analystes.

En toute logique, les indices actions auraient donc dû poursuivre leur tendance haussière de 2009. Mais quelques grains de sable sont venus interrompre la progression des marchés :

- Crainte d'un fort durcissement de la politique monétaire en Chine, pour enrayer les risques de surchauffe, avec relèvement à deux reprises déjà du taux de réserves obligatoires des banques.
- Discours musclé de B.Obama sur l'activité bancaire et menace d'une séparation officielle des activités de dépôts et de capital market, et surtout arrêt progressif des programmes des refinancements des banques.
- Prise de conscience des déficits publics abyssaux et des difficultés des pays les plus fragiles à se refinancer à des taux supportables sur le long terme, laissant en toute logique penser que la rigueur budgétaire interviendra au plus tôt. Or, cet impératif de rigueur apparaît comme contreproductif car il pénalisera mécaniquement la reprise fragile engagée.

A partir de mars, les marchés ont retrouvé leurs tendances haussières, encouragés par des discours des banquiers centraux garantissant des politiques monétaires accommodantes, et par une certaine coopération européenne qui garantit la pérennité de la zone euro.

Cependant, en l'absence de catalyseur haussier manifeste, les actifs risqués n'ont fait que renouer avec leurs valorisations de début d'année et la relative faiblesse des volumes échangés témoigne de la méfiance des gros investisseurs. Les marchés peinent à progresser d'avantage, à l'exception du marché du crédit, marché obligataire et marché des obligations convertibles, qui profitent de la normalisation des taux de défaut prévisionnels et du dynamisme du marché primaire.

POLITIQUE DE GESTION SUR L'EXERCICE

Notre sous exposition voulue des mandats aux marchés d'actions une grande partie de l'année, par mesure de prudence, ne nous a pas pénalisés grâce au moteur de performance du crédit bancaire et corporate, que nous avons investi en tout début d'année et conservé sur toute la période. Néanmoins, lors du second semestre, nous avons renforcé progressivement notre exposition aux actions, alors que les risques de rechute nous semblaient limités et les potentiels de progression intacts, au regard de primes de risque. Les performances des mandats valorisation ont ainsi été obtenues avec une volatilité maîtrisée d'environ 5.55% contre 12.5% pour notre indice de référence.

La poche actions a été essentiellement renforcée par des achats d'OPCVM actions émergentes, ou des thématiques « matières premières et or » qui se sont avérés judicieux :

Enfin, à partir de décembre, anticipant la sortie de la récession et la fin du déstockage historique, nous avons diversifié nos investissements en introduisant des fonds de petites et moyennes capitalisations américaines, au début de la chaîne de production.

Sur la partie Crédit, la part des obligations convertibles est restée stable.

La poche obligataire a fait l'objet de nombreux arbitrages :

Nous avons diversifié la poche obligataire en complétant nos investissements en obligations émergentes pour profiter de l'amélioration du spread émergent (qui est parvenu à casser la résistance de 300pdb par rapport au taux US). Les pays émergents sont les gros collecteurs de cette année 2009, tant en actions qu'en obligations et offrent toujours des rendements attractifs qui devraient être revus à la baisse, avec une raréfaction des émissions publiques d'Etat aujourd'hui devenus créditeurs nets. La part des obligations privées Corporate européennes de bonne qualité est restée importante et a profité à la fois de la normalisation des prix et de l'aplatissement des courbes des taux durant l'été et le début de l'automne.

Nous avons ainsi diversifié les allocations sur toutes les classes d'actifs, en prenant soin de ne conserver que le minimum de monétaire, dont le portage est prohibitif. Nous amorçons 2010 dans le même état d'esprit mais réfléchissons à prendre nos profits sur le crédit obligataire, dans un environnement d'instabilité des taux longs plus élevé.

Perspectives :

La plupart des enquêtes mensuelles publiées en mars suggèrent que le rebond de l'activité se poursuivra à un rythme honorable encore quelques mois et le rebond des Etats-Unis pourrait surprendre par sa vigueur. Dans les pays émergents, la croissance a également retrouvé un rythme soutenu et ne paraît pas menacée au cours des prochains mois.

Avec la quasi certitude que les politiques monétaires devraient rester accommodantes des deux côtés de l'Atlantique au moins jusqu'au dernier trimestre 2010, en l'absence de menace inflationniste, les véritables inquiétudes viennent :

Aux Etats-Unis, de l'atonie du marché immobilier et de l'arrêt prochain des différentes mesures de Quantitative Easing de la FED qui ponctionnera des liquidités,

En Europe, des niveaux actuels de taux de refinancement des Etats, de leur capacité à diminuer leur déficit budgétaire et plus généralement de la crédibilité des programmes de rigueur annoncés.

Ces différents points nous incitent à demeurer raisonnablement optimistes, tout en privilégiant les zones géographiques les plus dynamiques et les positions sur les acteurs privés plutôt que publics (actions US et émergentes plutôt qu'Européennes, émissions du secteur privé plutôt qu'emprunt d'Etat,)

Nous conserverons donc a priori nos allocations actuelles pour les prochains mois, en privilégiant toujours les actifs par nature dissymétriques, telles que les obligations convertibles. De même, nous continuerons à sélectionner avec rigueur nos fonds sous-jacents, en privilégiant les fonds de stock picking, investis en valeurs exportatrices et susceptibles de profiter de la croissance mondiale. Nous conserverons également nos fortes pondérations en émergents et nos investissements sur les obligations « high yield » pour lesquelles la normalisation des prix vers les niveaux d'avant crise n'est pas achevée.

EVENEMENTS SUR L'EXERCICE

DATE	OBJET
01/01/2010	<ul style="list-style-type: none">↳ Changement de société de gestion : LFP (ex. UFG Investment Managers) au lieu de La Française des Placements Investissements↳ Modification des dates de règlement – livraison des souscriptions – rachats : J+2 au lieu de J+1↳ Changement de dénomination de l'établissement centralisateur : UFG-LFP France au lieu de La Française des Placements Investissements
30/01/2010	↳ Modification du barème des commissions de mouvement

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

A. Répartition des commissions de mouvements

« Les commissions de mouvements éventuellement perçues sont réparties comme suit : à hauteur de « 100% » pour la Société de Gestion

Non auditées par le Commissaire aux Comptes »

B. La rétrocession sur fonds

L'intégralité des rétrocessions perçues sur les sous-jacents est reversée au fonds.

C. Sélection des Intermédiaires Financiers

"Le choix des contreparties et des entreprises d'investissement, prestataires de services de LFP, s'effectue selon un processus d'évaluation précis destiné à assurer à la société un service de qualité. Il s'agit d'un élément clé du processus de décision général qui intègre l'impact de la qualité du service du broker auprès de l'ensemble de nos départements : Gestion, Analyse financière et crédit, Négociation, Middle-Office et Contrôle Interne."

1. Best Execution/Best Selection

LFP, en respect avec la réglementation en vigueur, a mis en oeuvre une politique lui permettant de prendre toutes les mesures raisonnables pour obtenir le meilleur résultat possible pour les OPCVM sous gestion. Cette politique sélectionne en fonction de chaque classe d'instrument, les Intermédiaires Financiers auprès desquels les ordres seront transmis pour exécution en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs.

Pour plus de détails, la politique d'exécution des ordres est disponible sur le site Internet de la Société :

www.ufg-lfp.com.

2. Conflits d'Intérêts

Dans le cadre de la fourniture de services d'investissement, les entités du Groupe UFG-LFP sont potentiellement susceptibles de rencontrer des situations de conflits d'intérêts.

Ces situations, en étant définies comme des situations susceptibles de porter atteinte aux intérêts d'un ou des clients des sociétés du Groupe UFG-LFP, sont identifiées et encadrées.

La politique de gestion des conflits d'intérêts est disponible sur le site Internet de la Société :

www.ufg-lfp.com.

3. Commissions d'intermédiation partagées

La Société de gestion n'a pas recours à des accords de ce type avec des tiers.

4. Rapport relatif aux frais d'intermédiation

Ce rapport est consultable à l'adresse suivante : www.ufg-lfp.com.

D. Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés à la qualité d'actionnaire / d'investisseur est assuré librement, en toute indépendance. A réception des informations et/ou documents transmis par le dépositaire, les émetteurs ou leur mandataire, la société de gestion exerce systématiquement ses droits de vote selon la position qu'elle a adoptée en considération de l'intérêt des porteurs.

Le rapport des droits de vote est disponible à l'adresse suivante : www.ufg-lfp.com dans la rubrique « Nos expertises » « Valeurs Mobilières » - « Actualités réglementaires ».

E. Déontologie

Nous n'avons effectué aucune opération sur les titres des sociétés du Groupe.

Nous vous informons que nous pouvons avoir recours aux OPCVM du Groupe, tant au niveau des placements monétaires que lors de la détermination d'allocations cibles, et, dans le cadre de la gestion courant du solde de trésorerie, des OPCVM du Groupe ont été utilisés.

DIVERS

Tableau récapitulatif des frais facturés à l'OPCVM

Frais de fonctionnement et de gestion maximum part P	1.50%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement	2.69%
- coût liés à l'achat d'OPCVM et fonds d'investissement*	3,47%
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPCVM investisseur	-0,78%
Autres frais facturés à l'OPCVM	
- commissions de surperformance	
- commissions de mouvement	0.01%
Total facturé à l'OPCVM au cours du dernier exercice clos	4.20%
Total facturé à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Frais de fonctionnement et de gestion maximum part I à la charge de l'entreprise	0.00%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement	2.69%
- coût liés à l'achat d'OPCVM et fonds d'investissement*	3,47%
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPCVM investisseur	-0,76%
Autres frais facturés à l'OPCVM	
- commissions de surperformance	
- commissions de mouvement	0.01%
Total facturé à l'OPCVM au cours du dernier exercice clos	2.70%
Total facturé à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

Frais de fonctionnement et de gestion maximum part M à la charge de l'entreprise	0.00%
Coût induit par l'investissement dans d'autres OPCVM ou fonds d'investissement	2.69%
- coût liés à l'achat d'OPCVM et fonds d'investissement*	3,47%
- déduction faite des rétrocessions négociées par la société de gestion de l'OPCVM investisseur	-0,76%
Autres frais facturés à l'OPCVM	
- commissions de surperformance	
- commissions de mouvement	0.01%
Total facturé à l'OPCVM au cours du dernier exercice clos	2.70%
Total facturé à l'entreprise au cours du dernier exercice clos	0,00%

*Les frais de gestion indirects indiqués sont les chiffres 2010 de la partie B du prospectus complet du FCPE maître.

- Procédures de sélection des intermédiaires : Conformément à l'article 314-75-1 du Règlement général de l'AMF, la politique de sélection des intermédiaires a été établie par ERES en tenant compte des spécificités du programme d'activité de la société et figure sur le site internet <http://www.eres-gestion.com>. Les FCPE d'ERES étant investis exclusivement en OPCVM, les dispositions de l'article L. 533-18 ne trouvent pas à s'appliquer.

- Politique de vote : non applicable. Les dispositions de l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF ne trouvent pas à s'appliquer aux OPCVM nourriciers de FCP.

Inventaire du Portefeuille ERES LFP VALORISATION

Inventaire du Portefeuille au 31/03/2010

Code Valeur		Libellé Valeur		Code Place Cot.	Date Ech.	Quantité Nominale	Prix de Revient Unitaire	Prix de Revient Global	Cours / Taux	Date Cours	Dev. Cot.	Valeur Boursière	+/- Value potentielle / Prime	Intérêts / Coupon Couru	% Actif Net
Date de VL : 31/03/2010															
FRANCE															
OPCVM Français à vocation générale															
FR0000973968	LA FRANCAISE PRO PATRIM 3 DEC		260		1 255,534000	1 305,4638	1 639 079,32	1 408,6200	31/03/10	EUR	1 768 570,30	129 490,98	0,00	99,82	
TOTAL OPCVM Français à vocation générale							1 639 079,32					1 768 570,30	129 490,98	0,00	99,82
TOTAL FRANCE							1 639 079,32					1 768 570,30	129 490,98	0,00	99,82
TOTAL ERES LFP VALORISATION - VL DU 31/03/2010							1 639 079,32					1 768 570,30	129 490,98	0,00	99,82

OPCVM : PA6360 - ERES LFP VALORISATION Actif net : 1 771 701,11 Devise de Référence : EUR

Disponibilités			Devises utilisées	
Date de VL : 31/03/2010			Date de VL : 31/03/2010	
Libellé Compte	Montant	%	Devise	Taux de change
Comptes à vue - EUR	1 017,04	0,06 %	EURO	1,000000
Dot. aux frais de gest. PC - EUR	-3 434,01	-0,19 %		
FdG pris en charge/ I Ese IC - EUR	7 300,38	0,41 %		
Frais administratifs IC - EUR	-7 300,38	-0,41 %		
Prov retro frs gest. - EUR	5 547,79	0,31 %		
Total	3 130,82	0,18 %		

CABINET SELLAM

Société de commissariat aux comptes

ERES LFP VALORISATION

FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE NOURRICIER

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
RELATIF A L'EXERCICE
CLOS LE 31 MARS 2010**

49, 53, Champs Elysées - 75008 Paris
Tél. 01.45.62.00.82 - Télécopie 01.42.89.45.28.
Email: opcvm@cabinetsellam.com
Sarl au capital de 10 000 euros
siret 453 541 450 000 12

CABINET SELLAM

Société de commissariat aux comptes

ERES LFP VALORISATION

FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE NOURRICIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 MARS 2010

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société de gestion du fonds, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mars 2010 sur :

- le contrôle des comptes annuels du fonds commun de placement d'entreprise nourricier ERES LFP VALORISATION, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par de la société de gestion du fonds. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement d'entreprise nourricier à la fin de cet exercice.

II. - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les modalités d'évaluation des instruments financiers, telles que décrites dans l'annexe, ainsi que les comptes annuels qui vous sont présentés, ont été établis en conformité des principes, règles et méthodes comptables spécifiques applicables aux OPCVM, tels que disposés par l'arrêté du 16 décembre 2003.

49, 53, Champs Elysées - 75008 Paris

Tél. 01.45.62.00.82 - Télécopie 01.42.89.45.28.

Email: opcvm@cabinetsellam.com

Sarl au capital de 10 000 euros

siret 453 541 450 000 12

Nos travaux et sondages ont notamment porté sur le respect des principes prévus par le plan comptable des OPCVM. Dans ce cadre, nous avons contrôlé l'existence et l'évaluation des instruments financiers du portefeuille.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 13 juillet 2010

Le Commissaire aux Comptes
CABINET SELLAM - Société de commissariat aux comptes

Document authentifié par signature électronique

Patrick Sellam

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010

ACTIF DU BILAN

	Exercice 2010	Exercice 2009
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Parts de l'OPCVM maître	1 768 570,30	947 676,42
CREANCES		
Opérations de change à terme de devises Autres	5 547,78	
COMPTES FINANCIERS		
Liquidités	1 017,04	2 184,51
TOTAL DE L'ACTIF	1 775 135,12	949 860,93

PASSIF DU BILAN

	Exercice 2010	Exercice 2009
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 772 525,74	954 231,28
Report à nouveau		
Résultat	-824,63	-6 057,90
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (= Montant représentatif de l'actif net)	1 771 701,11	948 173,38
DETTES		
Opérations de change à terme de devises Autres	3 434,01	1 687,55
COMPTES FINANCIERS		
TOTAL DU PASSIF	1 775 135,12	949 860,93

HORS-BILAN

	Exercice 2010	Exercice 2009
<p>OPERATIONS DE COUVERTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Engagements sur marchés réglementés ou assimilés (par nature de produit) • Engagements de gré à gré (par nature de produit) • Autres engagements (par nature de produit) <p>AUTRES OPERATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Engagements sur marchés réglementés ou assimilés (par nature de produit) • Engagements de gré à gré (par nature de produit) • Autres engagements (par nature de produit) 		

COMPTE DE RESULTAT (en euros)

	Exercice 2010	Exercice 2009
PRODUITS SUR OPERATIONS FINANCIERES		
Produits sur dépôts et comptes financiers		220,16
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Crédits impôt		
Produits sur titres de créance		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres ..		
Produits sur instruments financiers à terme		
Produits sur comptes financiers.....		
Autres produits financiers		
TOTAL I		220,16
CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres ..		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	-8,14	
Autres charges financières		
TOTAL II	-8,14	
RESULTAT SUR OPERATIONS FINANCIERES (I - II)	-8,14	220,16
Autres produits (III)		
Frais de gestion et dotation aux amortissements (IV)	-6 867,93	-5 822,17
Frais de gestion pris en charge par l'entreprise (V)	+7 300,38*	
RESULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-9) (I - II + III - IV+V)	424,31	-5 602,01
Régularisation des revenus de l'exercice (VI)	-1 248,94	-455,89
Acomptes versés au titre de l'exercice (VII)		
RESULTAT (I - II + III - IV+V+/- VI - VII)	-824,63	-6 057,90

* les frais de gestion à la charge de l'entreprise ne sont pas facturés

ANNEXE

I REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement du comité de la réglementation comptable n°2003-02 relatif au plan comptable des OPCVM.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité
- prudence
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Méthode d'évaluation

Les parts ou actions d'OPCVM sont évaluées sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Méthode de comptabilisation

Les produits des dépôts et instruments financiers à revenu fixe sont comptabilisés suivant la méthode du coupon encaissé.

La méthode des frais exclus est utilisée pour la comptabilisation des frais de transaction.

La comptabilité de ERES LFP VALORISATION est tenue en euro.

ERES LFP VALORISATION est un Fonds commun de placement d'entreprise de capitalisation.

Frais de fonctionnement et de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net. Ils recouvrent l'ensemble des charge et notamment la gestion financière, administrative et comptable, les frais de dépositaire et de conservation des titres, les frais de distribution, les frais du contrôleur légal des comptes, les frais d'enregistrement, les cotisations. Ces frais n'incluent pas les frais de négociation.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPCVM.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPCVM.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net dépend de la catégorie de part.

Méthode de calcul rétrocessions de FDG

Les rétrocessions de FDG sont provisionnées à chaque VL sur la base d'un taux transmis par la société de gestion et, appliqué à la valeur boursière des parts du fonds maître.

Catégories de part	Frais de fonctionnement et de gestion maximum en % de l'actif net (incluant tous les frais hors frais liés aux investissements dans le fonds maître)	
P	1,50% TTC à la charge des porteurs de parts	0,00% TTC maximum à la charge de l'entreprise
M	0,75% TTC à la charge des porteurs de parts	0,75% TTC maximum à la charge de l'entreprise
F	0,25% TTC à la charge des porteurs de parts	1,25% TTC maximum à la charge de l'entreprise
I	0,00% TTC à la charge des porteurs de parts	1,50% TTC maximum à la charge de l'entreprise

Indication des changements de méthodes ou de réglementation

Néant.

Indication des changements d'estimation ou de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET (en euros)

		Exercice 2010	Exercice 2009
Actif net en début d'exercice	+	948 173,38	651 037,67
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPCVM)	+	658 156,39	799 550,66
Rachats	-	141 610,75	312 236,42
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	+		370,43
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-		25 061,91
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	+		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-		
Frais de transaction	-	420,35	523,48
Différences de change	+/-		
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :			
▪ Différence d'estimation exercice N	+/-	+129 490,98	-177 326,75
▪ Différence d'estimation exercice N-1	+/-	+177 326,75	+17 965,19
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :			
▪ Différence d'estimation exercice N	+/-		
▪ Différence d'estimation exercice N-1	+/-		
Distribution de l'exercice antérieur	-		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	+/-	+424,31	-5 602,01
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice	-		
Autres éléments	+/-		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE		1 771 701,11	948 173,38

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1 Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

Ventilation de l'actif

Néant.

Ventilation du passif

Néant.

Ventilation du hors-bilan

Néant

3.2 Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts				
Obligations et valeurs assimilées				
Titres de créances				
Opérations temporaires sur titres				
Comptes financiers		1 017,04		
Passif				
Opérations temporaires sur titres				
Comptes financiers				
Hors-bilan				
Opérations de couverture				
Autres opérations				

3.3 Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0-3 mois]]3 mois - 1 an]]1 an - 3 ans]]3 ans - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts					
Obligations et valeurs assimilées					
Titres de créances					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers	1 017,04				
Passif					
Opérations temporaires sur titres					
Comptes financiers					
Hors-bilan					
Opérations de couverture					
Autres opérations					

3.4 Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

Néant.

3.5 Créances et dettes : ventilation par nature**Créances :***Concernant l'ensemble des classes*

- Provisions rétrocession frais de gestion fixes EUR 5 547,79

Dettes :*Concernant la classe P*

- Provision frais de gestion classe P EUR 3 434,01

3.6 Capitaux propres

Nombre et valeur des parts émises et rachetées

Classe I

	Nombre	Montant en euros
Emissions	20 695,8744	189 359,93
Rachats	4 799,197	47 692,88

Classe M

	Nombre	Montant en euros
Emissions	0,7292	36,46
Rachats	12,0726	626,81

Classe P

	Nombre	Montant en euros
Emissions	35 161,4876	468 760,00
Rachats	6 878,3116	93 291,06

Montant des commissions de souscription classe I restant acquises au FCP . EUR -

Montant des commissions de rachat classe I restant acquises au FCP EUR -

Montant des commissions de souscription classe M restant acquises au FCP EUR -

Montant des commissions de rachat classe M restant acquises au FCP EUR -

Montant des commissions de souscription classe P restant acquises au FCP EUR -

Montant des commissions de rachat classe P restant acquises au FCP EUR -

Détail des souscriptions

	Montant
Emissions	658 156,39
<i>Dont versements de la réserve spéciale de participation</i>	<i>123 588,82</i>
<i>Dont intérêts de retard versés par l'entreprise</i>	
Dont versements au titre du plan d'épargne	
- versements volontaires des salariés	94 644,64
- abondements de l'entreprise	51 103,28
<i>Dont droits d'entrée à la charge de l'entreprise</i>	
<i>Dont transferts en provenance d'autres Fonds ou comptes courants bloqués, réinvestissements</i>	<i>388 819,65</i>

Détail des rachats

	Montant
Rachat	141 610,75

3.7 Frais de gestion**En montants :***Classe I*

Frais de gestion fixes	EUR	-
Rétrocessions des frais de gestion (en diminution des frais fixes)	EUR	5 580,50
Frais de gestion variables	EUR	Non concerné

Classe M

Frais de gestion fixes	EUR	-
Rétrocessions des frais de gestion (en diminution des frais fixes)	EUR	0,59
Frais de gestion variables	EUR	Non concerné

Classe P

Frais de gestion fixes	EUR	10 745,94
Rétrocessions des frais de gestion (en diminution des frais fixes)	EUR	5 597,30
Frais de gestion variables	EUR	Non concerné

En pourcentage TTC de l'actif net moyen :*Classe I*

Frais de gestion fixes	-
Rétrocessions des frais de gestion (en diminution des frais fixes)	0,76 %
Frais de gestion variables	-

Classe M

Frais de gestion fixes	-
Rétrocessions des frais de gestion (en diminution des frais fixes)	0,66 %
Frais de gestion variables	-

Classe P

Frais de gestion fixes	1,50 %
Rétrocessions des frais de gestion (en diminution des frais fixes)	0,78 %
Frais de gestion variables	-

3.8. Engagements reçus et donnés

Néant.

3.9 Autres informations**Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire**

- Rémérés	EUR	-
- Pensions	EUR	-

Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

- Titres reçus en garantie et non inscrits en portefeuille titres	EUR	-
- Titres donnés en garantie et non inscrits en portefeuille titres	EUR	-

Détention par le Fonds de parts ou d'actions d'OPCVM promus ou gérés par une entité du groupe ERES

Néant.

Détention de titres émis par une entité du groupe ERES

Néant.

Détention d'instruments financiers dérivés émis par une entité du groupe ERES

Néant.

3.10 Tableau d'affectation du résultat

Acomptes

Néant.

Affectation du résultat (en euros) **Classe I**

	Exercice 2008/2009	Exercice 2007/2008
SOMMES RESTANT A AFFECTER		
Report à nouveau		
Résultat	5 618,56	114,78
TOTAL	5 618,56	114,78
AFFECTATION		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	5 618,56	114,78
TOTAL	5 618,56	114,78
Nombre de titres « A »		
Distribution unitaire		
Distribution unitaire par millième de titres		
Crédits d'impôt		
Montant global des crédits d'impôt		
Provenant de l'exercice		
Provenant de l'exercice N-1		
Provenant de l'exercice N-2		

Affectation du résultat (en euros) – Classe M

	Exercice 2009	Exercice 2008
SOMMES RESTANT A AFFECTER		
Report à nouveau		
Résultat	0,25	0,02
TOTAL	0,25	0,02
AFFECTATION		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	0,25	0,02
TOTAL	0,25	0,02
Nombre de titres « A »		
Distribution unitaire		
Distribution unitaire par millième de titres		
Crédits d'impôt		
Montant global des crédits d'impôt		
Provenant de l'exercice		
Provenant de l'exercice N-1		
Provenant de l'exercice N-2		

Affectation du résultat (en euros) – Classe P

	Exercice 2010	Exercice 2009
SOMMES RESTANT A AFFECTER		
Report à nouveau		
Résultat	-6 443,44	-6 172,70
TOTAL	-6 443,44	-6 172,70
AFFECTATION		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-6 443,44	-6 172,70
TOTAL	-6 443,44	-6 172,70
Nombre de titres « A »		
Distribution unitaire		
Distribution unitaire par millième de titres		
Crédits d'impôt		
Montant global des crédits d'impôt		
Provenant de l'exercice		
Provenant de l'exercice N-1		
Provenant de l'exercice N-2		